



HORAIRES DE TIR

Association : 0728065 **AMICALE DE LUCE**

Lieu : Fleury et St Jean de Braye (45)

- * Cette convocation tient lieu de justification.
 - * Ne pas oublier la licence de la saison en cours signée :
 - Par le médecin, attestant de l'aptitude au tir sportif.
 - Par le Président du club, certifiant dans le cas d'un mineur, être en possession de l'autorisation de la personne exerçant l'autorité parentale (voir règlement GS § A-1.5).
 - * Pour les surclassements (volontaires ou obligatoires) les tireurs mineurs doivent être en possession d'un certificat médical de surclassement établi par un médecin du sport ainsi qu'une autorisation parentale de surclassement.
 - * Les armes et équipements doivent être en conformité, Pensez à les vérifier avant la compétition.
 - * Equipes à inscrire sur place, avant les tirs.
 - * **VU LE NOMBRE DE PARTICIPANTS, IL NE PEUT Y AVOIR DE CHANGEMENT D'HORAIRE.**
- fftir-centre-sec@orange.fr

154	Carabine 10 mètres Ecoles de Tir	Série	Jour / Heure de tir	Poste
82642505	BORE Luna	BF 3	Carabine EDT	samedi 2 juin 2018 à 14:00
82686198	VANHOVE Célia	BF 3	Carabine EDT	samedi 2 juin 2018 à 14:00
-- Fin --				